



Mon epouse a quitte le domicile conjugale

Par **abderrahim**, le **07/10/2009** à **00:24**

Bonjour, rn apres un mois de vie commune mon epouse a quitte le domicile conjugle elle na aucun signe depuis 7 jours et j ai fait une main courante au commiseriat car elle ne veut pas vivre avec moi et elle a commence par la separation phisique apres les insultes est les agression verbal ,je suis francais et elle est etrangere elle posede juste un visa langue sejour de un annee, en na pas de bien en communelle vaudrais juste avoir le titre de sejour et vivre avec un autrern rn puis je declanche une procedure de devorce ? et combien de temp prendern laquelle est la procudure la plus rapidern rn je vous remercie maitre de votre reponse

Par **jeetendra**, le **07/10/2009** à **09:49**

[fluo] Consultations juridiques gratuites de l'opération Bus de la Solidarité rn rn Accueil : sans rendez-vous [fluo] rn rn- 13ème arrondissement : rn Adresse : 8 avenue de Choisy 75013 PARIS rn Métro : Porte de Choisy rn Horaires : lundi de 17h à 20h rn rn- 17ème arrondissement : rn Adresse : angle avenue de la Porte de Clichy et du Boulevard Bessières (à proximité du lycée Honoré de Balzac) 75017 PARIS rn Métro : Porte de Clichy rn Horaires : jeudi de 17h à 20h rn rn- 18ème arrondissement : rn Adresse : 14 avenue de la Porte Montmartre 75018 PARIS rn Métro : Porte de Clignancourt rn Horaires : mardi de 17h à 20h rn rn- 20ème arrondissement rn Adresse jusqu'au 3 octobre 2009: place Marie de Miribel 75020 PARIS rn rn A partir du 3 octobre 2009, en raison des travaux de prolongement du tramway, le bus stationnera, de manière définitive, au niveau du 6 rue Charles et Robert. rn Métro : Porte de Montreuil rn Horaires : samedi de 10h à 13h rn rn bonjour, pour divorcer le recours à un avocat est obligatoire, vous pouvez consulter gratuitement un avocat sur Paris grace au réseau du bus de la solidarité juridique, adresses ci-dessus, cordialement